

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation  
12/12/2025

Date d'affichage  
12/12/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

### Procuration(s) :

M. DESNOUHES Laurent donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric

### Etai(ent) absent(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMINEAU Catherine

### Etai(ent) excusé(s) :

M. DESNOUHES Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DUBIN Nathalie

**Numéro interne de l'acte : D20\_12\_2025**

**Objet : VOIRIE**

**Attribution du marché des travaux de voirie 2025**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux de voirie prévus pour l'année 2025.

A cet effet, il précise qu'un avis d'appel public à la concurrence a été inséré dans la presse le 7 novembre 2025 dans Ouest France (49 et 85), dans le Courrier de l'Ouest (79) et sur marches-securises.fr.

Après analyse des offres reçues, c'est l'offre présentée par la société Pelletier TP qui apparaît la mieux disante pour un montant de 293 994,58 € HT (Tranches fermes n°1 et 2, PSE n°1, tranches optionnelles n°1 et 2)

Etant donné que le marché est supérieur à l'estimatif de 291 300 € HT, il revient au conseil municipal de se prononcer

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché de voirie 2025 à la société Pelletier TP pour un montant de 293 994,58 € HT (Tranches fermes n°1 et 2, PSE n°1, tranches optionnelles n°1 et 2) et de l'autoriser à signer le marché correspondant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Le Secrétaire de séance,  
Nathalie DUBIN

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

